



Municipalité de Délage

Édifice Palma-Morin
175, route 107,
Délage (Qc) J9E 3A8
Tél.: 819 449-1979
Fax.: 819 449-7441

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière adjointe de la municipalité de Délage, QUE :

Le conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 5 juillet 2022, a adopté un règlement portant le numéro 560-ADM-2022 abrogeant les règlements 472-ADM-2008, 472-1-ADM-2011 et 472-2-ADM-2015 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales d'ouverture.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Anne Courville

Directrice générale adjointe et greffière adjointe